



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP VERSAILLES
SAID AUTRES COMMUNES
12 RUE DE L'ECOLE DES POSTES
78015 VERSAILLES CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 11 50 221 376 234

Référence de l'avis : 22 78 A394065 36

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

BATIMENT A RESIDENCE LES CEDRE

40 RUE JEAN REY

78220 VIROFLAY

Numéro FIP : 780 53 93 9541078789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 78033

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP VERSAILLES
SAID AUTRES COMMUNES
12 RUE DE L'ECOLE DES POSTES

78015 VERSAILLES CEDEX

Somme qui vous est remboursée

171,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1751 5006 000X XXXX XXX2 388

Identifiant de la banque : CEPAFRPP751

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

26 457

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : BENOSMANE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires		enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		D	T		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS	
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés		
1					2,00
Détail des revenus					
Salaires.....		Déclar. 1			Total
Autres revenus imposables.....		15483			
Heures supplémentaires non exonérées.....		12304			
Total des salaires et assimilés ²		0			
Déduction 10% ou frais réels.....		27787			
Salaires, pensions, rentes nets.....		- 2779			25008
Revenu brut global.....		25008			25008
CSG déductible.....					- 0
Revenu imposable.....					25008
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant	76
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴					501
Décote.....					- 501
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵					
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré		Montant réduction	
Montant de la réduction d'impôt.....	1	1		0	
Total des réductions d'impôt²⁰.....					- 0
Impôt proportionnel.....					+ 10
Impôt total avant crédits d'impôt.....					10
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré		10	
Montant net de votre imposition.....	10			10	- 10
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :					
IMPOT SUR LE REVENU					
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :					*
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE					

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus : - 171

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :..... - 171

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 171

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵..... 26457

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélevements sociaux avec CSG déductible¹⁹ 76

Revenus exonérés

	Déclarées	Déclar. 1	
Heures supplémentaires.....		1526	
Heures supplémentaires.....	Nettes	1373	

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2020.....	16062	16062
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401